



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

14 Octobre 2015

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

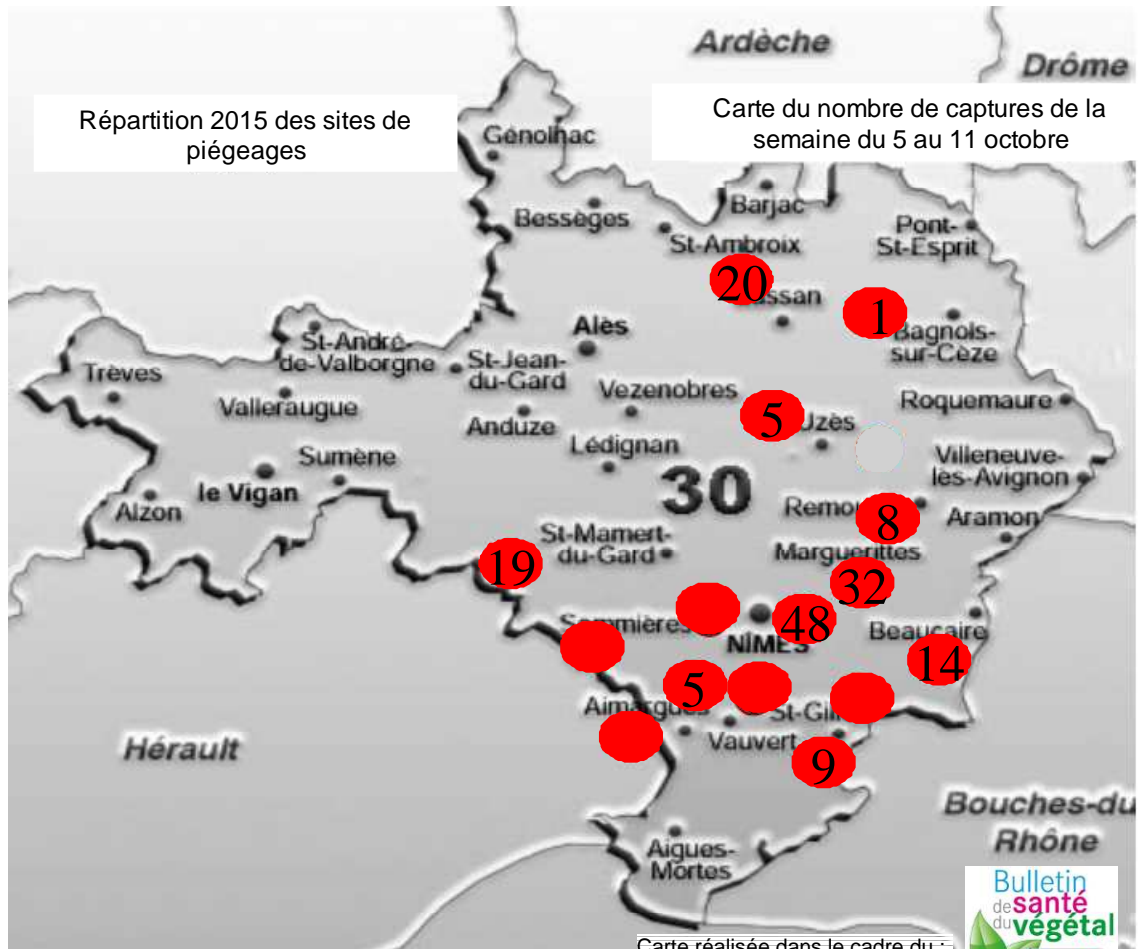
Tél:04.66.04.50.34

Des captures certes, mais la pluie et la baisse des températures vont très certainement perturber l'évolution néfaste de la mouche.

Les olives tournent sans que cela soit le signe d'une dégradation. C'est plutôt positif.

Cependant, il ne faut absolument pas baisser la « garde » et rester vigilant...

Une observation régulière est plus que nécessaire.



En fonction de votre choix stratégique et mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.  
Il est réalisé avec le soutien du :

